

Parcours

Animation sociale et socioculturelle

Pour travailler avec des publics variés (enfants, jeunes, adultes, familles, personnes âgées, personnes handicapées, migrants...), promouvoir leur capacité d'action collective, développer des projets sociaux et culturels, soutenir l'accès aux droits et aux loisirs.

INSERTION

Le BUT peut déboucher sur une insertion professionnelle ou sur une poursuite d'études en master spécialisé dans un domaine associé.

Il permet d'exercer la fonction d'animateur-coordonnateur dans des centres sociaux, des services municipaux d'animation, des MJC, des foyers de jeunes, des centres d'accueil périscolaire, des organismes d'animation du troisième âge, des organismes d'insertion sociale et professionnelle, des ateliers d'expression et de création, des centres culturels, etc.

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

Le parcours « Animation sociale et socioculturelle » forme des futurs professionnels de l'animation et de l'intervention sociale et socioculturelle capables de concevoir et de mettre en œuvre, en collaboration avec d'autres professionnels, des projets de développement personnel et collectif au service d'une population locale, sur un territoire donné. Ils peuvent intervenir dans les secteurs de l'animation socioculturelle, proche de la vie associative et des valeurs de l'éducation populaire, l'action sociale, l'action culturelle, la médiation, le développement local, les pratiques de loisirs...

Ils auront notamment pour mission de :

- **analyser** les problématiques spécifiques des populations, des publics et des territoires,
- **travailler** en réseau et en partenariat avec l'ensemble des acteurs locaux publics et/ou privés sur un territoire déterminé,
- **concevoir**, mettre en œuvre et gérer des projets éducatifs et/ou d'action sociale et socioculturelle, sur un territoire donné, qu'ils soient politiques, institutionnels ou associatifs,
- **faire émerger** la créativité et la participation du public dans des projets visant à améliorer l'environnement social et socioculturel local.

PUBLICS

La formation est ouverte aux élèves de terminale (toutes spécialités), aux titulaires du baccalauréat ou d'un diplôme équivalent (DAEU, etc.), aux étudiants de l'enseignement supérieur, qui ont un intérêt avéré pour l'animation socioculturelle et des connaissances dans ce champ professionnel.

Formation
ouverte à
l'apprentissage
dès la 2^e année

CANDIDATURES

La sélection s'effectue
exclusivement sur dossier.

Le jury d'admission appréciera le
cursus scolaire/universitaire, le
projet de formation motivé,
les expériences
pré-professionnelles,
les démarches entreprises
pour connaître les métiers.

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

L'équipe pédagogique est mixte, formée d'enseignants, d'enseignants-chercheurs et de professionnels. La formation est généraliste et combine apports théoriques et formation pratique et technique.

- Du point de vue théorique, elle s'appuie sur des disciplines variées (psychologie, science politique, économie, sociologie, anthropologie, psychosociologie, etc.).
- Du point de vue technique, elle prépare notamment à mobiliser des pratiques culturelles (sport, théâtre, audiovisuel, musique, jeux, arts plastiques...) pour la conception de projets d'animation et à les mettre en place (techniques d'expression, méthodologie de projet, gestion, anglais ou espagnol).

La formation permet d'approfondir des champs de compétences dans de nombreux domaines de l'animation socioculturelle : médiation culturelle, santé, éducation, sports, environnement, économie sociale et solidaire, insertion sociale, etc.

L'accent est mis sur le travail de groupe et les projets tutorés, en collaboration avec des acteurs de l'agglomération bordelaise.

Les enseignements sont répartis en 5 grands blocs de compétences :

- **concevoir** des interventions adaptées aux enjeux de la société,
- **construire** des dynamiques partenariales,
- **renforcer** les capacités d'action individuelles et collectives des publics,
- **mettre en œuvre** des démarches éducatives et des techniques d'animation dans une démarche de projet,
- **contribuer** au développement professionnel du champ de l'animation.

Les 3 années du programme national comportent 1800 heures de formation sur 6 semestres, 600 heures de projets tutorés, 22 à 26 semaines de stage.

Les cours se déroulent du lundi au vendredi, avec une moyenne annuelle de 33 heures par semaine.

CONTACT

tél. secrétariat : 05 57 12 21 59 · 05 57 12 21 35
animation-iut@iut.u-bordeaux-montaigne.fr

